

AFAR TIMES[®]

La revue du Monde Afar

Afar Times - Édition n°21 | Mars 2026

Ali Sayyid Abdella

Une vie dans la révolution érythréenne



www.afartimes.com

SUIVEZ-NOUS
SUR LE WEB

L'édito : Alors on danse

De Day à Sagallou, d'Obock à Arhiba, dans ces localités pourtant en marge du développement, les rassemblements de soutien au président sortant se multiplient à mesure que l'hypothèse d'un nouveau mandat s'installe dans le paysage politique.

Ces scènes, désormais familières, sont souvent présentées comme **l'expression spontanée d'une adhésion populaire**, supposée traduire un élan naturel et incontesté. Elles relèvent pourtant d'un mécanisme organisé de mobilisation, porté par des relais politiques et administratifs qui encadrent, orientent et mettent en scène le soutien affiché.

Les organisateurs de ces événements sont rarement des acteurs neutres. Il s'agit le plus souvent de **députés en exercice** ou **d'aspirants aux fonctions ministérielles**. Pour les premiers, le mandat parlementaire a depuis longtemps cessé d'être associé à une fonction législative effective. Il s'est transformé en capital d'influence, utilisé pour intervenir dans les rouages administratifs, débloquer des dossiers, arbitrer des situations locales ou faciliter l'accès à certaines ressources. La mobilisation politique devient alors une obligation implicite, une contrepartie attendue.

Soutenir publiquement, c'est sécuriser son accès à l'administration. S'abstenir ou contester, c'est risquer l'effacement institutionnel.

Pour les seconds, ceux qui se projettent dans un futur remaniement, l'enjeu est différent mais tout aussi calculé. Organiser un rassemblement, remplir une place, produire des images de foule, c'est démontrer sa capacité à mobiliser. Le soutien affiché fonctionne comme un signal adressé au centre du pouvoir. Il ne s'agit pas de défendre un projet politique mais de prouver son utilité dans l'économie du régime.

La population, de son côté, s'inscrit dans cette mécanique sans toujours en être l'initiatrice. L'adhésion est souvent rapide, non par conviction argumentée, mais par **conformité sociale**. Les liens tribaux, relationnels et communautaires jouent un rôle déterminant. Le rassemblement politique est un moment social, parfois festif, parfois simplement routinier, mais toujours déconnecté de toute réflexion sur ses implications à long terme.

L'expérience électorale elle-même en offre une illustration concrète. Une anecdote, survenue lors des **législatives de 2018 à Randa**, éclaire ce mécanisme avec une netteté particulière. Ce jour-là, la démocratie locale connut un moment de pédagogie accélérée.

Des personnalités zélées de la majorité se présentèrent au bureau de vote avec des bulletins déjà prêts à l'emploi. Il ne manquait plus que la coopération du responsable du centre pour transformer la procédure en formalité. Ce responsable, dont on taira le nom, fonctionnaire appliqué et encore attaché à quelques principes classiques du droit électoral, **opposa un refus net**. Il invoqua la loi, l'éthique, et cette idée selon laquelle un vote doit correspondre à un électeur. L'épisode n'empêcha pas la victoire confortable de la majorité, confirmée ailleurs par des méthodes plus souples.

Les années suivantes furent révélatrices. Malgré des concours réussis et des compétences reconnues, la carrière du fonctionnaire demeura stationnaire. En 2023, **lors des nouvelles législatives**, le même homme adopta une posture différente. Il ne se contenta plus de s'adapter au mouvement, il l'accompagna avec ferveur. Peu après, sa trajectoire administrative connut une progression sensible.

Ce type d'évolution individuelle dit beaucoup du système djiboutien en place. Lorsque l'alignement ouvre des perspectives et que la rectitude demeure sans effet, le message institutionnel ne laisse guère place au doute. Ce système produit une illusion de consensus. Le soutien semble massif, homogène, incontestable. En réalité, il repose sur une combinaison de dépendance administrative, d'ambitions individuelles et de mimétisme collectif.

Ali Sayyid Abdella (1949–2005)

De la clandestinité révolutionnaire à la diplomatie d'État



En 1966, face au durcissement de la répression, il passe au maquis. L'année suivante marque un tournant décisif dans sa formation révolutionnaire. Il bénéficie d'un cycle complet d'instruction militaire au Yémen, au Liban et en Syrie, complété par une formation de commando auprès de l'**Organisation de libération de la Palestine**. Cette immersion au sein des réseaux révolutionnaires moyen-orientaux renforce une culture politique où la discipline, la clandestinité et l'action directe occupent une place centrale. Ali Sayyid Abdallah était resté proche de ses amis d'enfance et d'adolescence de Herguigo, un village de la côte septentrionale de la mer Rouge.

Dans les différents départements ministériels qu'il eut à diriger, la seule photo sur son bureau était celle de son ami d'enfance, Hassan Mohammed Amir Naib, tué en 1977 lors d'une opération contre une base navale éthiopienne. Le martyr était aussi l'un de ses compagnons lors de l'opération de Karachi.

C'est dans ce contexte qu'il devient membre de Mejmou'at al-Eqab, le commando suicide. À ce titre, il dirige l'opération menée le 16 juin 1969 à l'aéroport de **Karachi**, qui se solde par la destruction d'un Boeing 707 de Ethiopian Airlines. L'opération, hautement symbolique, vise à internationaliser la cause érythréenne. À l'issue de l'action, Ali Sayyid Abdallah et les membres de son groupe se rendent aux forces de sécurité pakistanaises.

Condamnés à quatorze années de prison ferme, ils sont finalement libérés après onze mois de détention, à la faveur d'interventions diplomatiques et de médiations politiques.

À sa libération, Ali Sayyid Abdallah rejoint Aden, où il intègre l'un des groupes dissidents du **Front de libération de l'Érythrée**. Ces dissidences convergent rapidement pour former les Forces populaires de libération, au sein desquelles il devient l'un des principaux responsables militaires. Cette séquence marque son inscription durable dans le courant qui va structurer la future direction politico-militaire du mouvement.

Membre fondateur du **Front populaire de libération de l'Érythrée**, il est élu au premier Bureau politique lors du congrès constitutif de janvier 1977, puis réélu en 1987. Parallèlement à ses responsabilités politiques, il exerce des fonctions militaires de premier plan. En 1977, il prend le commandement du front de Nakfa. À ce poste, il lui est attribué un rôle central dans la libération de la ville et dans la résistance victorieuse face à six mois d'offensives éthiopiennes, épisode fondateur du récit national érythréen.

Cumulativement, Ali Sayyid Abdallah occupe plusieurs positions stratégiques au sein de l'appareil du FPLE. Il dirige Halewa Serwa, la garde révolutionnaire, supervise le service des Renseignements et, à partir de 1987, devient responsable des relations extérieures.

Le parcours d'Ali Sayyid Abdallah s'inscrit au cœur de l'histoire politique érythréenne, des réseaux militants clandestins des années 1960 à la consolidation de l'appareil d'État. Né en septembre 1949 à Harena, en Dankalia, il appartient à cette génération façonnée par la disparition progressive de l'autonomie érythréenne puis par la guerre de libération, pour laquelle l'engagement politique n'a jamais été dissociable de l'expérience de vie.

Très tôt engagé comme activiste étudiant, Ali Sayyid Abdallah rejoint les réseaux clandestins du Front de libération de l'Érythrée.

PORTRAIT

Ali Sayyid Abdella : De la clandestinité révolutionnaire à la diplomatie d'État

Dans cette dernière fonction, il conduit la délégation du FPLE lors des pourparlers avec le gouvernement éthiopien organisés sous l'égide des États-Unis à la fin des années 1980, puis en 1990 et en 1991. Ces négociations, bien que limitées, placent Ali Sayyid au cœur de la transition entre lutte armée et reconnaissance internationale.

Dans le même temps, il continue d'assumer des responsabilités militaires en siégeant au sein d'un état-major restreint, composé des membres du Bureau politique et placé sous l'autorité du secrétaire général **Issayas Afeworki**. Cet état-major comprend également Sebat Efrem, Petros Solomon et Mesfin Hagos, constituant le noyau dur de la direction politico-militaire de la révolution à la veille de l'indépendance.

Après l'indépendance de l'Érythrée, il intègre sans rupture l'appareil étatique.

Il exerce successivement les fonctions de ministre de l'Intérieur, puis de la Défense, avant d'être nommé ministre du Commerce et de l'Industrie. En 2001, dans un contexte de fortes tensions internes au pouvoir, il est nommé ministre des Affaires étrangères. Il devient alors l'un des **visages centraux de la diplomatie érythréenne**, chargé de défendre la ligne officielle du régime sur la scène internationale, notamment sur le dossier du contentieux frontalier avec l'Éthiopie.

Ali Sayyid Abdallah décède le 28 août 2005 des suites d'une crise cardiaque. En hommage, le gouvernement érythréen décrète un **deuil national de trois jours**. Sa disparition met fin au parcours d'un homme dont l'itinéraire résume, à bien des égards, la continuité entre l'univers mental de la révolution armée et la configuration du pouvoir érythréen post-indépendance.

Figure respectée par ses partisans pour sa constance, sa loyauté et son refus du renoncement, critiquée par ses détracteurs pour son inflexibilité et son rôle dans la fermeture politique du pays, Ali Sayyid Abdallah demeure l'un des acteurs les plus révélateurs de la difficulté, pour la génération fondatrice, de transformer une victoire militaire en un ordre politique durablement ouvert. ■

Les Afar face à la révolution éthiopienne (1974-1991)

Tiré de l'ouvrage d'Aramis Houmed Soulé, Les Afar, la révolution éthiopienne et le régime du Derg (1974-1991), ce texte restitue au plus près des sources la manière dont la révolution éthiopienne a été vécue, interprétée et affrontée dans les territoires afar. À travers le cas de l'Awsa et de la vallée de l'Awash, il montre comment une crise foncière se transforme en choc politique, puis en basculement militaire, jusqu'à peser sur l'équilibre national.

À mesure que la chute de la monarchie devient probable, un consensus se forme parmi les acteurs afar sur la nécessité de s'y préparer. Ce consensus dissimule toutefois une fracture entre une jeunesse militante favorable à une transformation rapide et des autorités traditionnelles attachées à une adaptation plus graduelle.

Le congrès pan-afar de Berlin et la naissance d'un projet politico-militaire

Le congrès pan-afar de Berlin, tenu du **13 au 16 août 1974**, constitue un moment fondateur dans la structuration du nationalisme afar contemporain. Organisé par la section allemande du Mouvement pour le regroupement des Afar, il réunit des militants venus d'Addis-Ababa, de Djibouti, du Caire, de Paris et de Munich autour de figures centrales de la diaspora militante.

Les travaux du congrès débouchent sur trois orientations stratégiques majeures. La première consiste à **créer une organisation révolutionnaire afar** à vocation politico-militaire, appelée à s'allier au sultan d'Awsa dans sa confrontation croissante avec le pouvoir central. Cette alliance est pensée selon le modèle du front national uni, permettant une coordination politique et militaire tout en préservant l'autonomie des partenaires.

La deuxième orientation concerne le Territoire français des Afars et des Issas, où les associations militantes sont appelées à **s'engager dans un mouvement révolutionnaire** visant la décolonisation et l'indépendance.



La troisième **élargit le cadre de lutte à l'Érythrée**, où les Afar sont invités à défendre leurs droits au sein des mouvements de libération existants.

Afin de traduire ces orientations en actes, une structure organisationnelle est mise en place et Hanfaré Ali Mirah est désigné président du comité exécutif provisoire. Dès septembre 1974, une soixantaine de jeunes militants sont envoyés en Somalie pour une formation militaire et politique, contribuant à l'émergence d'une culture nationale afar modernisée.

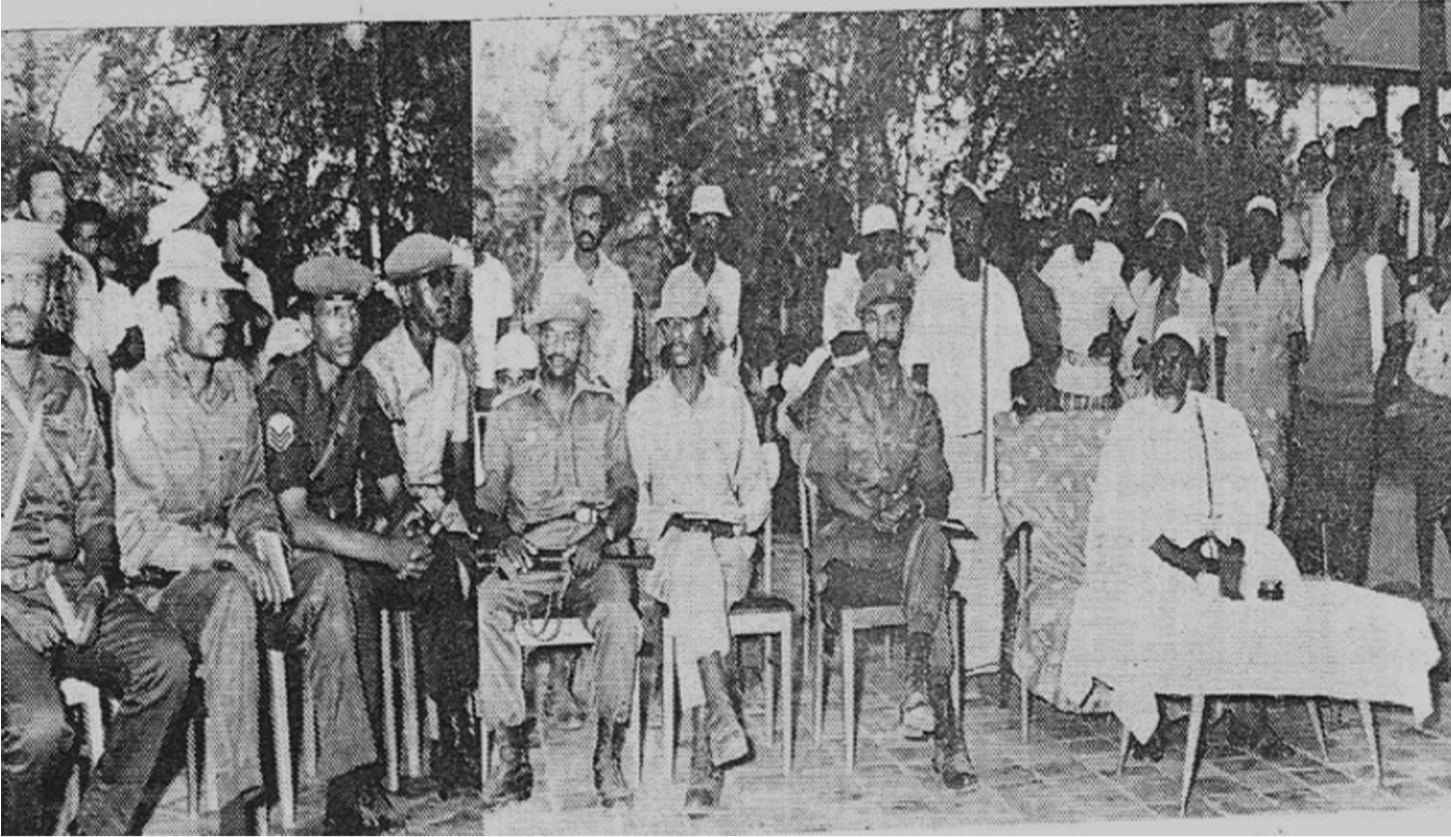
Le congrès de Berlin apparaît ainsi comme l'acte de naissance d'un projet national afar structuré, articulant organisation politique, militarisation et stratégie régionale.

De la politisation à la militarisation progressive

L'intensification du sentiment identitaire afar s'inscrit dans un moment charnière de l'histoire éthiopienne, lorsque l'ordre impérial commence à se fissurer sous l'effet des crises sociales et des contestations politiques. Le conflit opposant les Afar, conduits par le **sultan Ali Mirah Hanfare**, à l'**Awash Valley Authority** dépasse rapidement le cadre d'un litige foncier. Il agit comme un révélateur de la marginalisation structurelle des populations afar et accélère leur politisation.

Formé aux sciences politiques aux États-Unis, **Hanfaré Ali Mirah** perçoit très tôt que le régime impérial entre dans une phase terminale. Cette lecture est partagée par une nouvelle génération de militants du **Mouvement pour le regroupement des Afar**, qui voient dans l'affaiblissement du centre impérial une occasion de redéfinir les rapports de pouvoir. Le sultanat d'Awsa, **intégré à l'Empire depuis 1944** tout en conservant une autonomie de fait, se trouve ainsi directement exposé aux recompositions politiques à venir.

Les Afar face à la révolution éthiopienne (1974-1991)



Au sein du mouvement afar, les divergences s'accroissent entre les cadres révolutionnaires du MNLA et les partisans de la ligne sultanienne. Les premiers plaident pour une organisation politique structurée et une direction élue, tandis que la famille du sultan revendique son autorité politique et sociale. Face au risque d'un affrontement interne, l'aile militaire du MNLA choisit finalement de se replier à Djibouti afin de préserver ses forces et de redéfinir ses alliances.

La proclamation par le Derg, en 1976, du **programme de la Révolution nationale démocratique** modifie cependant la donne. En reconnaissant le droit des nationalités à l'autodétermination et à l'autonomie régionale, ce texte touche au cœur des revendications du MNLA. Une partie de ses dirigeants décide alors de regagner l'Éthiopie afin de **défendre l'autonomie afar** au sein même du nouvel ordre révolutionnaire, dans une logique de soutien critique.

Parallèlement, le **Front de libération afar** poursuit la lutte armée. Son organisation se structure progressivement autour des réseaux liés au sultanat, mais sa capacité d'action dépend largement de soutiens extérieurs inscrits dans les recompositions géopolitiques de la Corne de l'Afrique et de la péninsule Arabique. Ces appuis permettent au mouvement de maintenir une capacité de résistance, tout en révélant la fragilité d'une rébellion dépendante d'alliances régionales fluctuantes.

En revendiquant dès les années 1970 l'autonomie territoriale, la reconnaissance politique des nationalités et la maîtrise locale des ressources, le mouvement national afar contribue ainsi à formuler et poser les bases d'une réflexion structurée sur la forme de l'État éthiopien. ■

Dissidence et rébellion contre la junte militaire

La rupture avec le Derg devient inévitable lorsque les tensions politiques se transforment en affrontement armé. En 1975, les partisans du sultan déclenchent des attaques coordonnées contre plusieurs positions militaires dans l'Awsa. Face à la supériorité militaire de l'armée éthiopienne, les insurgés abandonnent les localités et basculent vers la guérilla. La répression qui s'abat sur les zones afar contribue paradoxalement à élargir la base sociale de la rébellion.

La stratégie des insurgés se concentre rapidement sur l'axe stratégique reliant Addis-Abeba au port d'Assab. En ciblant les infrastructures et les convois, la guérilla ne frappe pas seulement une route stratégique. Elle affecte directement le fonctionnement de l'économie nationale.

Recompositions et ralliement au pouvoir révolutionnaire

À la suite du congrès, le Mouvement national de libération afar (MNLA) prend forme et élabore un programme inspiré du marxisme tiers-mondiste alors dominant dans les milieux révolutionnaires de la Corne de l'Afrique. Le mouvement développe une lecture critique de la révolution de 1974, qu'il considère comme confisquée par la junte militaire.

Si la chute de l'ordre impérial a ouvert un espace de mobilisation inédit, la prise de pouvoir par les militaires est perçue comme une reconduction de l'ancien État sous des slogans nouveaux. Le programme du MNLA revendique **l'établissement d'une autonomie politique afar** au sein d'une union des nationalités éthiopiennes, la maîtrise locale des ressources et la redistribution des terres.

Cependant, une divergence stratégique apparaît rapidement. Les jeunes militants issus de l'ancien MRA plaident pour un déclenchement rapide de la lutte armée, tandis que Hanfaré Ali Mirah privilégie une approche plus graduelle combinant démarches politiques et recours aux armes en dernier ressort.

Les zones pastorales afar sont-elles devenues des espaces à risque ?

Le 2 mars 2026, à **Gaggadé**, quatre enfants qui gardaient des troupeaux ont été mortellement touchés par une explosion que des sources locales associent à une frappe de drone. Plusieurs habitants affirment avoir entendu, quelques instants avant la déflagration, des grondements venus du ciel. Les images et témoignages relayés après les faits évoquent des corps d'enfants gravement mutilés, un choc qui a suscité une vive émotion dans la population djiboutienne.

Selon des informations relayées par la **Ligue Djiboutienne des Droits Humains (LDDH)**, « deux enfants âgés de 6 et 7 ans (une fillette et un garçon) ont été tués sur place et deux autres ont succombé à leurs blessures, faute d'évacuation et par manque des soins ».

Le procureur de la République, qui avait annoncé l'ouverture d'une enquête, a pour sa part affirmé que « l'hypothèse d'un tir de missile par drone est formellement écartée », estimant que les décès seraient liés à une déflagration « probablement causée par un engin explosif de type grenade ».

Ces déclarations interviennent dans un contexte où la crédibilité des enquêtes publiques reste régulièrement débattue. Plusieurs organisations de la société civile soulignent en effet qu'à Djibouti, les enquêtes ouvertes après des incidents sensibles **débouchent rarement sur des conclusions publiques claires et transparentes.**



C'est dans cette perspective que certaines voix évoquent la possibilité de recourir à des expertises ou à des **observateurs indépendants** afin de renforcer la crédibilité du processus d'établissement des faits. Une telle démarche vise généralement à lever les doutes et à garantir que les conclusions de l'enquête puissent être reconnues au-delà des seules institutions nationales.

Une succession d'incidents dans les zones pastorales

Le drame de Gaggadé ne surgit pas dans un vide. Ces dernières années, plusieurs incidents impliquant des drones ont été signalés dans les zones pastorales situées aux confins de Djibouti et de l'Éthiopie.

À **Siyarou**, le 30 décembre 2024, une frappe de drone a tué deux bergers afars. Quelques jours plus tard, le 3 janvier 2025, un nouvel incident impliquant un drone armé a été signalé dans la même zone, provoquant cette fois des dégâts matériels.

Les zones pastorales afar sont-elles devenues des espaces à risque ?



Mohamed Aydahis, une des victimes des tueries de Siyarou du 30 janvier 2025

Le 30 janvier 2025, toujours à Siyarou, une nouvelle frappe de drone a fait treize victimes civiles. La Ligue djiboutienne des Droits Humains et l'Association pour le Respect des Droits de l'Homme à Djibouti avaient alors dénoncé des frappes qu'elles qualifiaient de « barbares » et « disproportionnées ».

Plus récemment, le 12 janvier 2026, un incident a été signalé à Muhurta, dans la localité d'Éli Dar. **L'Afar Human Rights Organization** a indiqué qu'une frappe de drone transfrontalière attribuée à l'armée djiboutienne avait grièvement blessé trois civils, tous pasteurs nomades, et a appelé à l'ouverture d'une enquête internationale. Dans son communiqué, l'organisation exprimait sa « profonde inquiétude face aux attaques répétées contre les populations civiles » et condamnait « de graves violations du droit international humanitaire ».

Ces attaques répétées nourrissent en effet un sentiment d'inquiétude dans certaines zones pastorales, où les populations vivent souvent loin des centres administratifs et disposent de peu de relais institutionnels pour faire entendre leurs préoccupations.

Dans ce contexte, le drame de Gaggadé ne pose pas seulement la question de ses circonstances exactes. Il soulève une interrogation plus large : les zones pastorales afar, où les populations vivent déjà dans des conditions précaires et souvent privées d'infrastructures routières et de couverture téléphonique, sont-elles en train de devenir des espaces où les civils se retrouvent davantage exposés aux incidents sécuritaires ?

C'est à cette question que l'enquête en cours devra apporter des réponses. Car au-delà des récits divergents, une exigence demeure : établir les faits avec précision et veiller à ce que les populations vivant dans ces territoires bénéficient de l'attention politique, institutionnelle et sécuritaire qu'elles méritent. ■

Un accord minier à 50 millions \$ qui n'a pas bonne mine

L'annonce se voulait spectaculaire. Le 22 février 2026, à Singapour, le gouvernement djiboutien a signé un accord minier de plus de 50 millions de dollars avec la **société TZE KUEN**. Présentée comme une étape décisive vers la diversification économique du pays, l'initiative s'inscrit officiellement dans la Vision Djibouti 2035, censée réduire la dépendance nationale aux revenus portuaires et aux loyers militaires étrangers.

Mais derrière la mise en scène diplomatique et les promesses d'emplois, un malaise s'installe. Car au cœur de cet accord, une question essentielle demeure sans réponse : **que va-t-on réellement exploiter dans le sous-sol djiboutien ?**

Dans l'industrie minière, la nature du minerai constitue normalement le premier élément rendu public. Or, lithium, cuivre, terres rares ou minerais industriels n'impliquent ni les mêmes enjeux économiques, ni les mêmes conséquences environnementales. L'absence totale de précision ne relève pas d'un simple oubli administratif. Elle empêche toute évaluation sérieuse de la rentabilité du projet et prive les citoyens d'une compréhension minimale de ce qui engage pourtant leurs ressources nationales.

Ce silence contraste avec l'assurance affichée par les autorités. Comment promettre une création de valeur nationale lorsque la valeur même de la ressource reste inconnue du public ? Comment mesurer l'impact environnemental ou social sans savoir ce qui sera extrait, ni où ?



Car la localisation des sites demeure tout aussi floue. Dans un pays de taille réduite, où les équilibres écologiques et pastoraux restent fragiles, l'absence d'informations nourrit l'inquiétude des populations susceptibles d'être concernées.

La signature elle-même interroge. Pourquoi conclure un accord portant sur des ressources djiboutiennes à Singapour, l'un des principaux hubs financiers asiatiques, loin du regard des institutions nationales ? Certes, la cité-État offre un cadre juridique sécurisé pour les investisseurs internationaux. Mais ce choix renforce aussi l'impression d'une décision négociée dans des cercles restreints, à distance du débat public.

Cette impression n'est pas nouvelle. Depuis plus de deux décennies, les grands projets économiques sont

souvent annoncés avant que leurs clauses ne deviennent accessibles, quand elles le deviennent.

Parlementaires et citoyens découvrent fréquemment les contours réels des engagements une fois les décisions déjà actées. On se souvient de **l'accord sur le Doraleh Container Terminal conclu avec l'émirati DP World, dénoncé et qualifié de léonin par le gouvernement djiboutien en février 2018** alors qu'il avait été conclu de manière opaque une dizaine d'année plus tôt.

Le partenaire choisi soulève lui aussi des interrogations. La société TZE KUEN reste largement absente des grandes références publiques du secteur minier international. Aucun portefeuille de projets majeurs clairement identifiable, peu d'éléments sur son expertise technique ou sur ses actionnaires.

Un accord minier à 50 millions \$ qui n'a pas bonne mine



Dans un environnement mondial marqué par le durcissement des normes de transparence financière, cette discrétion aurait mérité des explications immédiates.

Plus surprenant encore, les études d'impact environnemental et social doivent être présentées après la signature de l'accord. Dans la plupart des standards internationaux, ces évaluations constituent un préalable à toute décision politique. Elles permettent d'anticiper les effets sur les nappes phréatiques, les terres agricoles ou les communautés locales. Inverser cette chronologie revient à demander à la population d'accorder sa confiance avant même de connaître les conséquences possibles du projet.

Le montant annoncé mérite également d'être replacé dans son contexte. Cinquante millions de dollars impressionnent dans une communication officielle. Dans l'industrie minière, ils correspondent davantage à une phase d'exploration avancée qu'à une exploitation industrielle d'envergure.

Autrement dit, les conditions négociées aujourd'hui pourraient ouvrir la voie à des investissements bien plus importants demain, sans que les termes exacts de ce futur engagement soient encore connus.

Ce niveau d'investissement suggère surtout une étape de confirmation géologique plutôt qu'une exploitation immédiatement rentable. Dans de nombreux projets extractifs, ce type de budget sert à financer des campagnes de forage, des études de réserves et la validation économique d'un gisement potentiel.

Si tel est le cas, la communication officielle entretient une ambiguïté majeure : **elle présente un projet industriel structurant alors qu'il pourrait s'agir avant tout d'un pari exploratoire.** Une telle phase comporte par nature un risque élevé d'échec. Sans découverte commercialement viable, aucune mine durable ne verra le jour. Dès lors, la question des garanties offertes à l'État djiboutien et de la répartition des risques financiers mérite d'être posée avec davantage de clarté.

Djibouti cherche légitimement à élargir son modèle économique. La valorisation des ressources naturelles peut représenter une opportunité réelle pour un pays situé au cœur des grandes routes commerciales mondiales. Mais une diversification durable repose aussi sur la confiance. Or la confiance ne se décrète pas. Elle se construit par la transparence, par la publication des études techniques, par l'identification claire des partenaires et par un débat public assumé.

Faute de réponses rapides, cet accord risque moins d'apparaître comme le symbole d'un nouveau départ économique que comme un épisode supplémentaire d'une gouvernance accusée par ses détracteurs de considérer l'information comme un privilège plutôt que comme un droit. ■

Chez Jeune Afrique, Guelleh théorise la continuité



Ismael Omar Guelleh

Après avoir longtemps entretenu le suspense, et à quelques semaines du scrutin, Guelleh a officialisé sa **candidature à un sixième mandat**. Une annonce majeure qui n'a pourtant pas été faite dans les colonnes de **La Nation**, unique organe de presse national. Les Djiboutiens n'auront pas eu la primeur de cette déclaration. Le choix s'est porté sur **Jeune Afrique**, tribune désormais familière des djiboutiens et réputé pour polir le récit des dirigeants africains à longévité éprouvée. Le signal est clair. Le message prioritaire ne s'adresse pas au corps électoral, mais à l'environnement régional, diplomatique et financier qui observe le pays. Dans un environnement où la position stratégique de Djibouti n'est plus aussi exclusive qu'hier, il s'agissait d'abord de rassurer. D'afficher la continuité comme garantie. De signifier que, malgré les tensions régionales et les mutations en cours, **la ligne restera la même**.

Cette entrée en matière donne la clé de lecture de l'entretien : la stabilité érigée en argument central, la reconduction présentée comme nécessité stratégique, et l'avenir convoqué pour consolider un présent confronté à un environnement plus incertain qu'il ne l'était.

Le sixième mandat comme fatalité géopolitique

Le président justifie sa candidature par la détérioration de l'environnement régional et les convoitises qui entourent Djibouti. L'argument est clair : dans un contexte instable, changer de capitaine relèverait de l'imprudence.

Mais **un État solide repose-t-il sur la permanence d'un homme ou sur la robustesse de ses institutions ?** Lorsque, après trois décennies, la stabilité semble indissociable du même dirigeant, l'enjeu ne réside plus principalement dans une menace extérieure, mais dans la solidité interne du système. Une institution forte traverse les hommes ; un ordre politique centré sur une seule figure expose, à terme, sa vulnérabilité.

La continuité présentée comme impératif stratégique signale une difficulté à organiser la transition dans le cadre des institutions. Elle révèle aussi un affaiblissement progressif du capital intellectuel national, à mesure que l'espace critique se contracte, que le renouvellement des élites se raréfie et que l'autonomie de la pensée publique s'érode sous l'effet d'une longévité politique excessive.

La djiboutianité invoquée en étendard

Guelleh appelle à « réimplanter l'esprit de la djiboutianité ». La formule mérite attention. Réimplanter suppose une perte, une érosion préalable. Si l'unité doit être réaffirmée avec insistance, c'est qu'elle ne s'impose plus naturellement.

Or cette érosion ne surgit pas du vide. Elle s'inscrit dans des choix politiques accumulés au fil des années. En s'appuyant sur des logiques de fracture communautaires pour se consolider, le régime a progressivement mis en tension l'idée même de djiboutianité qu'il revendique aujourd'hui. Lorsque les institutions sont perçues comme inégalement protectrices, lorsque certaines crises intercommunautaires, notamment celles de Warabalé, ne donnent lieu à aucune clarification ni reddition de comptes, la confiance collective s'altère.

Chez Jeune Afrique, Guelleh théorise la continuité

Dans ces conditions, la « djiboutianité » ne vacille pas par accident. Elle se trouve fragilisée par un système qui peine à incarner pleinement l'impartialité et l'égalité devant la loi, pourtant indispensables à toute cohésion nationale durable.

Le futur comme refuge

Le passage le plus spectaculaire de l'entretien concerne le parc industriel vert : huit milliards d'investissements annoncés, dix milliards de PIB projetés, **un revenu par habitant appelé à passer de 4 000 à 10 000 dollars**. L'énumération impressionne. Elle donne le vertige, au point de susciter l'adhésion par sa seule ampleur. Des projets qui surgissent comme le grand tournant après pourtant trois décennies de pouvoir. Si cette mutation était stratégique, pourquoi n'a-t-elle pas été engagée plus tôt ? Si le modèle logistique montre aujourd'hui ses limites, n'était-il pas prévisible qu'un système largement fondé sur la rente portuaire atteigne, un moment donné, un plafond ?

Le pouvoir djiboutien, adepte de la politique du « bientôt », s'inscrit en permanence dans l'imminence : toujours sur le point d'aboutir, toujours prêt à transformer structurellement le pays. L'horizon est sans cesse rapproché, puis déplacé. La promesse demeure, tandis que la concrétisation se fait attendre. À l'image de la Vision 2035, adoptée en 2014, dont les plans quinquennaux successifs peinent encore, à ce jour, à produire des effets tangibles.

“

Je ne peux pas fabriquer des adversaires



Interrogé sur l'absence de concurrence électorale, le président affirme qu'il ne va pas « fabriquer des adversaires ». La formule bien qu'oser est élégamment tournée. Elle renvoie une part de responsabilité à l'opposition, qui n'en est certes pas exempte, tout en laissant de côté la question essentielle : le cadre institutionnel permet-il réellement l'émergence d'une alternative politique crédible ?

Car il ne s'agit pas de **créer artificiellement des concurrents**, mais d'examiner si le cadre politique permet réellement l'expression et l'organisation d'une opposition crédible.

Une influence régionale à relativiser

Le pouvoir met en avant une diplomatie ferme et une souveraineté assumée. L'image projetée est celle d'un État sûr de sa position dans un environnement instable. Pourtant, la réalité régionale demeure plus complexe que ne le laisse entendre ce récit. Les relations avec **l'Érythrée** restent marquées par une hostilité latente et une méfiance persistante.

Les rapports avec **l'Éthiopie**, pilier du modèle économique djiboutien, demeurent traversés par des tensions structurelles liées aux dépendances croisées et aux recompositions géopolitiques en cours. La confrontation diplomatique avec le **Somaliland**, quant à elle, accentue un isolement relatif dans un espace régional déjà fragmenté.

Djibouti conserve un rôle stratégique réel. Sa position géographique, renforcée par la **présence de bases militaires étrangères**, lui assure une centralité précieuse. Mais cette centralité ne suffit pas à effacer les fragilités structurelles ni à garantir un leadership incontesté.

Dans ce cadre, la continuité du pouvoir apparaît comme la prolongation d'un équilibre existant plutôt qu'une véritable inflexion stratégique. La question n'est donc pas celle de la stabilité immédiate, mais de sa durabilité. Et donc de revenir à la question précédente : **un État solide repose-t-il sur la permanence d'un homme ou sur la robustesse de ses institutions ? ■**